

Nord, nous attendons toujours que ces recommandations soient appliquées. Par exemple, je ne comprends pas qu'on ait nommé le second magistrat des Territoires du Nord-Ouest, malgré l'une des recommandations. Je ne crois pas qu'on ait désigné un avocat chargé de défendre là-bas les autochtones indigents. On ne l'a certainement pas fait dans le Yukon, malgré une autre recommandation. Je renvoie à une énumération complète, pour éviter de mettre le ministre dans l'embarras.

L'hon. M. Turner: Le député sait-il que depuis 1965 on a appliqué environ 65 des 74 recommandations?

M. Nielsen: Je n'ai sur moi qu'un résumé de 11 recommandations, les recommandations principales, qui sont vraiment importantes et dont nous attendons toujours l'application. Cependant, je les laisse au soin du ministre qui fera peut-être une enquête. Il constatera, je pense, que j'ai au moins à moitié raison à cet égard.

Parlons maintenant de cette société juste. A l'heure même où le gouvernement essaie de créer cette société, le Canadien ordinaire, dont on a sérieusement réduit le droit de posséder des armes, ne pourra plus se défendre contre les créatures de ce nouveau siècle des lumières qui voudraient troubler sa vie privée. Il existe au Canada des problèmes graves de réforme économique et constitutionnelle. A propos des dispositions concernant les armes à feu, en vertu desquelles une personne doit avoir un permis signé par le commissaire de la Gendarmerie royale ou par un de ses représentants, je me demande ce que vont faire les Eskimaux qui vivent dans les communautés isolées du grand Nord quand on exigera qu'ils parcourent plusieurs centaines de milles jusqu'au poste de gendarmerie le plus proche en vue de demander un permis pour le fusil qui abat les animaux dont ils se nourrissent. Il sera très difficile d'appliquer ces dispositions dans de pareilles circonstances.

Le Parlement doit s'attaquer aux problèmes qui pèsent sur la conscience des Canadiens. Les conditions de vie des Indiens et des Esquimaux dans le Nord, et même de tous nos Indiens dans l'ensemble du Canada, constituent l'un des plus graves. Que nous approuvions ou non la façon dont le ministre de la Justice veut s'y attaquer—et ceci, je le dis ouvertement—il a au moins le mérite d'aborder un problème social essentiel. A ce sujet, bien entendu, nous ne pouvons accepter des solutions qui font violence à la conscience de la majorité de nos citoyens. Nous venons

[M. Nielsen.]

d'entendre un député ministériel exprimer son opinion, et d'autres auraient sans doute des remarques semblables à faire.

En adoptant une ligne de conduite qui nous force à voter sur le bill d'ensemble, le gouvernement accule des députés d'en face et de ce côté-ci à la nécessité de se prononcer en faveur d'une chose qui leur répugne.

L'hon. M. Flemming: Ou contre.

M. Nielsen: Ils peuvent, par exemple, ne pas croire au bien-fondé de l'avortement. Ou, comme mon honorable ami l'a dit, ils doivent se prononcer contre cette mesure. Pour n'importe quel député, c'est le placer dans une situation extrêmement difficile. Tout vis-à-vis qui a le courage du préopinant refusera de se laisser intimider et ne votera pas pour ce bill—en somme ne débattons-nous pas le principe du bill qui englobe toutes les dispositions—parce qu'il renferme une disposition qu'il n'approuve pas, soit l'avortement. Combien de ces députés seront absents ou dans les coulisses au moment du vote?

M. Gray: Où serez-vous?

M. Nielsen: Je serai peut-être absent. Il se pourrait que je sois chez moi en train de faire enquête sur les poursuites intentées contre moi par l'Association libérale. Je devrai probablement m'absenter de temps à autre. Je n'y ai pas d'objection, mais si je puis être présent je voterai contre le bill. Bien que j'adopte 80 p. 100 de ses dispositions, je n'approuve pas celle sur l'avortement. Il me semble que le gouvernement est entièrement incohérent. Il abolit la peine de mort: nous ne devons pas tuer. Cependant, il s'apprête à tuer des êtres humains avant leur naissance. C'est tout à fait incohérent.

Je parle ici de la majorité. Il me semble que quelqu'un doit parler au nom de la majorité. La grande majorité silencieuse demeure sans porte-parole. A mon avis, le gouvernement actuel a perdu trop de temps à la poursuite d'objectifs accessoires. Cette affirmation ne s'inspire pas de l'esprit de parti, mais des faits. Les gouvernements sont peut-être tentés de poursuivre des objectifs susceptibles de faire les manchettes plutôt que de proposer des solutions sérieuses mais raisonnables, que les circonstances exigent.

Ainsi nous ne pouvons plus remettre les mesures pour obvier aux problèmes qui se posent non seulement à l'agriculture de l'Est, mais à ceux qui ont suscité le débat tardif de mercredi soir dernier. Nous devons examiner soigneusement les problèmes de l'instruction